

**LA VILLE DE SAINT FARGEAU PONTIERRY RECRUTE  
UN ADJOINT TECHNIQUE AU SEIN DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE  
CAT C**

**POSTE A POURVOIR AU 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2019**

Au sein d'une équipe de six personnes, vous aurez en charge l'entretien des locaux et du matériel de la Maison de la Petite Enfance où plusieurs services sont regroupés (crèche, halte-garderie, Relais Assistants Maternels, Accueil de Loisirs Maternel, locaux PMI)

**I) Les missions du poste**

Entretien, nettoyer, désinfecter les sols et surfaces (sols, murs, menuiseries, vitres, miroirs, sanitaires).  
Entretien, nettoyer, désinfecter le mobilier et le matériel (jeux, jouets, matériel audiovisuel et informatique, vaisselle, réfrigérateurs, congélateurs, luminaires...).

Gérer l'évacuation des déchets.  
Inventorier et contrôler les stocks de matériels et produits d'entretien  
Prévenir les accidents.  
Alerter la hiérarchie sur les dysfonctionnements constatés.  
Respecter le matériel utilisé.  
Mise en plats, distribution des repas auprès des enfants.

**II) Les compétences requises**

- ↪ Connaissance des publics et de leurs caractéristiques.
- ↪ Capacité d'adaptation aux différentes situations rencontrées.
- ↪ Qualités relationnelles (écoute, observation, diplomatie, patience, créativité).
- ↪ Sens de l'organisation et du travail en équipe.
- ↪ Autonomie dans le travail
- ↪ Maîtrise des techniques de nettoyage et désinfection, spécifiques à la petite Enfance.
- ↪ Respect, discrétion professionnelle.
- ↪ Curiosité intellectuelle et approfondissement des connaissances.
- ↪ Ponctualité.
- ↪ Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral.
- ↪ Connaissance de l'HACCP (règles d'hygiène et de sécurité dans un contexte d'office).
- ↪ Travail qui demande une bonne condition physique.

**Les conditions de travail :**

Planning horaires par roulement.

Votre candidature (CV + lettre de motivation) est à adresser à Monsieur le Maire et à transmettre au pôle Ressources Humaines avant le 20 novembre 2019.

Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> décembre 2019.